



LE PORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- ☞ Convaincre la personne ou se convaincre
- ☞ Positionnement des EPI dans la démarche sécurité pour la protection de la personne
- ☞ Respect des consignes

FINALITE

Responsabilisé les salariés au port des équipements de protection individuelle.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le participant est capable de :

- ⊕ Identifier les risques et les moyens de protection
- ⊕ Convenir d'une attitude responsable en assurant sa protection
- ⊕ Reconnaître le contexte réglementaire

DUREE

- En salle 1 jour (10 pers. Maxi)

PEDAGOGIE

- ★ Exposés des différents thèmes illustrés par projection animée PowerPoint.
- ★ Projection de vidéos sur les différents EPI
- ★ Méthode interactive basée sur les tâches de chacun et des expériences vécues.

MOYENS MIS EN ŒUVRE SPECIFIQUES

- Un document par participant avec les exercices d'évaluation continue
- Test d'évaluation des acquis fin de stage

PROGRAMME

Notion d'acceptabilité des risques

Contrainte, habitude

Les modes de protection : Collectif, individuel

Les risques

Quant décider de porter les EPI

Environnement de travail

Le dernier recours face aux risques

Code du travail

Responsabilité

Droit et devoir

Les EPI liés aux consignes générales

Les EPI spécifiques à une tâche

Les EPI spécifique à un poste de travail

Protection du corps, pieds, mains, ouïe, yeux, respiratoire, ...

Types d'EPI : Chaussure, vêtement, gants, lunette, masque, casque, Harnais, ...

Analyse de situations de travail